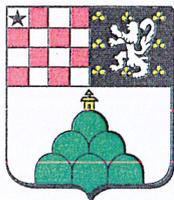


MAIRIE DE VECKRING

57920



CHASSE

TIRS DE NUIT DU SANGLIER

Du 15 Avril 2025 au 1^{er} Février 2026

Conformément à l'arrêté préfectoral "2025-DDT-SERAF-UFC N°18", du 7 avril 2025, autorisant le tir de nuit du sanglier du 15 avril 2025 au 1^{er} février 2026, des opérations de tir de nuit du sanglier à l'aide d'une source lumineuse, auront lieu durant cette période sur les 2 lots de chasse de la Commune de Veckring, lot de chasse N°1 versant Kemplich/Klang et lot de chasse N°2 versant Hackenberg, ainsi que sur la réserve de chasse de M. BIDON Jean Bernard versant Kemplich/Monneren.

Le Maire
JOST Pascal

